

Avant de conclure, je voudrais lancer un dernier appel à mes collègues du parti conservateur à qui je demande de faire preuve d'un peu de courage et de conviction. Ne laissez pas le ministre et le premier ministre vous tordre le bras. Ce premier ministre ressemble de plus en plus à son prédécesseur. Rien ne distingue son attitude vis-à-vis du Parlement de celle de Pierre Trudeau. Lorsque les conservateurs siégeaient dans l'opposition, ils trouvaient cela révoltant et déclaraient qu'ils ne suivraient jamais cet exemple. Mais le premier ministre fait exactement la même chose. Je trouve encore plus décevant de constater que les membres de son parti ont peur de le contredire. Ils ont peur de dire qu'il faut démocratiser la Chambre et témoigner davantage de respect pour le Parlement et les Canadiens. Faut-il s'étonner si de plus en plus de gens considèrent le premier ministre comme un fumiste et quelqu'un d'insensible qui cherche à accaparer de plus en plus de pouvoirs? Les citoyens font preuve d'un cynisme grandissant vis-à-vis des politiciens. Nous pouvons y remédier, mais les députés conservateurs sont en mesure de le faire seulement en nous montrant qu'ils ne sont pas dépourvus d'un certain courage. Ils doivent nous montrer qu'ils respectent les traditions du parti conservateur qui a toujours été un parti nationaliste, un parti qui croyait nécessaire que l'État intervienne dans une certaine mesure pour consolider notre pays.

Le président suppléant (M. Charest): Avez-vous des questions ou des observations?

M. Gormley: Monsieur le Président, j'ai quelques observations à faire au sujet du discours de mon collègue. Il a cité mon nom plusieurs fois et je l'en remercie. Je sais que tous ceux d'entre nous qui venons de Saskatchewan nous considérons comme des gens progressistes et je souhaite donc le remercier de son intervention. Depuis un an que je siège au Parlement, je l'ai écouté avec intérêt et je tiens à le féliciter de son discours d'aujourd'hui. Toutefois, si vous consacrez trop de temps à commenter les paroles de nombreux députés néo-démocrates, vous ne faites que leur accorder de l'importance et les encourager à se battre contre les moulins à vent.

J'aimerais faire quelques remarques sur un point particulier concernant la CDC. On a parlé ce matin de Canterra Energy. Le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) n'est pas sans savoir que cette compagnie occupe une place à part entière dans le domaine du pétrole et du gaz dans ma circonscription, et qu'elle a obtenu des résultats brillants dans son domaine. Mais j'ai du mal à suivre le député quand il dit qu'il serait avantageux pour les Canadiens que le gouvernement conserve sa participation ou son contrôle sur cette société. Elle a récemment émis ses propres actions, mais si je ne me trompe, la CDC la contrôle encore à environ 90 p. 100. Comme cette société est à la pointe de l'activité dans le domaine des huiles lourdes dans ma circonscription, ne vaudrait-il pas mieux laisser les Canadiens acheter ces actions et participer directement à son succès? Je trouve curieux que le député insiste pour que

le gouvernement s'accroche à cette compagnie et ne permette pas aux habitants de la Saskatchewan de participer à la propriété et au contrôle d'une compagnie pour laquelle beaucoup d'entre eux ont de l'admiration.

M. Nystrom: Monsieur le Président, j'ai dit très clairement dans mon intervention qu'à mon avis les Canadiens souhaitent diversifier la propriété. Ils veulent qu'il y ait plus de contrôle au niveau local. J'ai dit qu'il était important d'avoir une direction et des ressources plus autonomes, et de faire partir l'économie de la base, pour créer des emplois. Si je me plains de ce projet de loi, c'est parce qu'il va exactement en sens contraire. Il va dans le sens d'un renforcement de la concentration des sociétés. La législation actuelle oblige le gouvernement à conserver un minimum de 10 p. 100 de participation. Mon Dieu, ce n'est pas le bout du monde. Ce n'est que 10 p. 100. Mais le gouvernement et le ministre acceptent de ramener ce chiffre à zéro. Pour moi, la question n'est pas aussi parfaitement tranchée que le député semble le penser. Tout ce que je dis, c'est qu'une participation de 10 p. 100 du gouvernement, ce n'est pas la mer à boire. A peu près 90 p. 100 de l'actif de la société resterait quand même dans le privé. Ce qui m'énerve, je pense, c'est que le gouvernement accepte maintenant de supprimer complètement cette participation. Je pense qu'il se fourvoie complètement. Nous voulons que notre pays se développe dans l'égalité entre les régions. Nous voulons que les petites entreprises se développent équitablement. Le gouvernement doit donc avoir un minimum de participation. Il doit pouvoir dire son mot sur la politique publique de cette institution. Le problème que soulève mon collègue va devenir encore plus grave si le gouvernement n'a pas le moindre mot à dire sur la direction de la CDC. Si elle tombe entièrement entre les mains d'une petite élite d'industriels en grande partie étrangers, elle va avoir beaucoup plus de mal à mener à bien des projets comme celui dont il parle que si le gouvernement a au moins une participation de 10 p. 100 à l'actif.

M. Cassidy: Monsieur le Président, je voudrais que mon collègue nous dise s'il estime que la décision du gouvernement de vendre les derniers 10 p. 100 qu'il détenait dans la CDC a été motivée par des raisons économiques, ou s'il pense qu'elle avait des motifs idéologiques?

M. Nystrom: Le député n'était peut-être pas là tout à l'heure quand j'ai dit que le ministre de l'Expansion industrielle régionale était d'un dogmatisme total quand il s'agissait d'idéologie. C'est un conservateur avec un petit «c», et ce projet de loi a été soumis au Parlement précisément pour faire avaler cette idéologie de bas étage aux Canadiens.

Le président suppléant (M. Charest): Je regrette infiniment d'interrompre le député, mais comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)